

PRAYERS

The Clerk informed the House of the unavoidable absence of the Speaker.

Thereupon, Mrs. Andrée Champagne (Saint-Hyacinthe—Bagot), Deputy Speaker and Chairman of Committees of the Whole, took the Chair, pursuant to subsection 43(1) of the Parliament of Canada Act.

GOVERNMENT ORDERS

The Order being read for the consideration of the Business of Supply;

Mr. Skelly (Comox—Alberni), seconded by Mr. Edmonston, moved,—That, in the opinion of this House, the government should take into full account the budgetary reality of the provinces and municipalities involved in Royal Canadian Mounted Police contract negotiations and therefore be prepared to negotiate a contract for R.C.M.P. services which does not unfairly transfer policing costs from the federal government to provincial and municipal governments.

And debate arising thereon;

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

TABLING OF DOCUMENTS

Mr. Clark (Yellowhead), a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Report of the Transportation Safety Board of Canada for the year ended December 31, 1990.—Sessional Paper No. 343-1/463.

Mr. Bouchard (Roberval), a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Report of the Canada Pension Plan Advisory Board entitled: "Recency and Retroactive Rules affecting Disability Benefits", dated May 1990.—Sessional Paper No. 343-1/513.

PRIÈRE

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable du Président.

Sur ce, M^{me} Andrée Champagne (Saint-Hyacinthe—Bagot), vice-président et présidente des Comités pléniers, assume la présidence, conformément au paragraphe 43(1) de la Loi sur le Parlement du Canada.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre de prise en considération des travaux des subsides.

M. Skelly (Comox—Alberni), appuyé par M. Edmonston, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait tenir compte de la réalité budgétaire des provinces et des municipalités qui participent aux négociations contractuelles de la Gendarmerie royale du Canada et que, par conséquent, il devrait être prêt à négocier un contrat pour les services de la GRC qui ne transfère pas injustement du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux et municipaux les coûts que représente la surveillance policière.

Il s'élève un débat.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Clark (Yellowhead), membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau,—Rapport du Bureau de la sécurité des transports du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1990.—Document parlementaire n° 343-1/463.

M. Bouchard (Roberval), membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau,—Rapport du Conseil consultatif du Régime de pensions du Canada intitulé: «Règles relatives au caractère récent et à la rétroactivité pour les prestations d'invalidité», en date de mai 1990.—Document parlementaire n° 343-1/513.